



EN DIRECT DU  
Comité  
Social  
et Economique

## CSE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023



Retrouvez le Guide des Droits du **SNU**  
actualisé ici :

<https://www.snutefifu.fr/pole-emploi/guide-des-droits>

### INFORMATIONS DIRECTION

Le Directeur Régional se félicite des très bons résultats en matière de **sobriété énergétique** ! Le **SNU** salue les efforts, certainement nécessaires, mais n'est pas sûr que ce soit une réelle priorité des agents (quid de l'augmentation des salaires, des conditions de travail...) !

**Accord Repas** : Le Directeur Régional déclare qu'il demandera l'exécution du jugement de la cour d'appel de Montpellier et obligera les agents, qui avaient gagné en 1<sup>ère</sup> instance, à rembourser immédiatement. Le **SNU** rappelle que si la Direction pensait tellement qu'elle était dans son bon droit elle n'avait donc aucune raison de dénoncer l'ensemble des accords issus des ex territoires Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Il ne s'agit pour le **SNU** que d'une manipulation qui s'est appuyée sur un épiphénomène pour remplir les caisses régionales de Pôle Emploi ! Le **SNU** rappelle qu'il n'a appelé les agents à agir en justice qu'une fois tous les accords dénoncés par la Direction. Le **SNU** demande à la Direction Régionale de sursoir à l'exécution de la décision, sans surprise, la Direction refuse !!!

### FRANCE TRAVAIL ET XPBRSA

La Direction Régionale entérine le travail en sous-main sur des territoires non désignés officiellement comme expérimentaux : Saint Gaudens, Castelsarrasin et Carcassonne. Le **SNU** s'insurge contre cette vraie-fausse expérimentation qui ne dit pas son nom et qui est totalement hors cadre...et sans filet ! Quant au financement de la nébuleuse France Travail, ce sont bien les travailleurs qui vont abonder au travers de l'**UNEDIC** ! Pour la charge de travail, c'est avec seulement 300 postes en plus nationalement en 2024 (annonce gouvernementale) qu'on va devoir absorber ce quasi doublement de nos missions !

### PROGRAMME SYSTEME TECHNOLOGIQUE DE SÛRETE (STS)

Le programme STS, c'est l'aspect immobilier du Plan de Sécurité Nationale. La Direction veut équiper en priorité en 2024 les 9 agences dites sensibles en Occitanie et en même temps toutes celles en relogement. Ensuite, ce sera la Direction de la Production puis en 2025 tous les sites, à raison de 20 sites par an. Le **SNU** réaffirme son opposition aux caméras vidéo, pour nous la sécurité ne peut se borner qu'à ce type de mesures. Il faut enfin mettre en œuvre des mesures de prévention primaire des risques pour ne plus exposer les agents aux risques d'agression ! Le **SNU** ira au bout de cette démarche au travers du Danger Grave et Imminent, qu'il a déployé nationalement.

Nous contacter : [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)

@SNUPEOCCITANIE

@snupeoccitanie

snu\_pole\_emploi\_fsu\_occitanie

[www.snutefifu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)



**EN DIRECT DU**  
**Comité**  
**Social**  
**et Economique**

## PROJETS ADD EN OCCITANIE

Le **SNU** se prononce favorablement sur le projet ADD du site de Limoux. Le **SNU** alerte sur la nécessaire cohérence entre ADD et le déploiement du plan sureté dans son aspect immobilier. Des présentations ADD pour les sites de Lannemezan, Castelginest et Colomiers ont été faites aux élus lors du CSE. Les élus seront consultés dans un second temps sur ces 3 projets ADD.

## INFORMATIONS SOCIALES

La Direction Régionale confirme la création, à titre expérimental et dans la seule région Occitanie, d'une sorte de prime de performance pour les Référénts Métiers, qui ne les exclut pas pour autant de la campagne de promotion (Changement d'échelon, relèvement de traitement...). D'ailleurs, la Direction Régionale indique qu'elle sera vigilante sur le taux global de promotion de cette catégorie. Le **SNU** se félicite de ces mesures sur une population qui est trop souvent mise de côté mais exige une augmentation de l'enveloppe globale de 0,8% qui est toujours et plus encore insuffisante pour compenser toutes les iniquités, femme/ homme, début de carrière, agent porteur de handicap RM ...Halte à la gestion de la pénurie il est temps d'avoir de vrais moyens financiers pour des augmentations pour toutes et tous !

## BILLETTERIE CSE : LE FIASCO DISNEYLAND ET PORT AVENTURA

Port Aventura et Disneyland : le **SNU** s'insurge contre la gestion désastreuse de cette billetterie par le prestataire et a demandé l'annulation de la prestation pour la refaire dans de meilleures conditions mais n'a pas été suivi. Le **SNU** s'assure qu'à l'avenir les agents soient avisés avant toute mise en ligne de billetterie et à minima la veille de son ouverture. Cette prestation va être ré ouverte et complétée à hauteur de 800 billets pour chaque parc (soit 420 places supplémentaires pour Disney et 200 places pour Port Aventura), ce qui ne pourra jamais satisfaire l'ensemble des agents. Le **SNU**, seul, s'est opposé à cette nouvelle consommation du budget restant dans de la billetterie qui va bénéficier à 600 personnes maximum alors que l'argent non consommé en 2023 sur les ASC (notamment dû à l'absence de voyages) et le reliquat 2023 aurait pu être redistribué sous forme de chèques vacances à toutes et tous les agents de la région. En ces temps d'inflation effrénée, l'opération nous aurait semblée plus juste. Ce n'est pas le choix effectué en instance par une majorité d'élus.

*Lézignan-Corbières, le jeudi 28 septembre 2023*

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES CSE A PÔLE EMPLOI,**  
**DU 13 AU 23 NOVEMBRE 2023, JE VOTE ET JE FAIS VOTER SNU !**

**Nous contacter :** [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)

 @SNUPEOCCITANIE

 @snupeoccitanie

 snu\_pole\_emploi\_fsu\_occitanie

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)